

Où Contacter la coordinatrice du Programme de Réussite Éducative ?



**Maison de Services Publics
Orlande DUQUENOY**

5 rue des Acacias
62710 COURRIERES
Tél. 03.91.83.23.00
06.24.50.77.98

“

Un parcours de réussite éducative sera construit spécifiquement pour votre enfant.

Votre accord et votre adhésion sont indispensables tout au long du parcours.

Les parents restent décisionnaires.

Si à une étape du parcours, les actions proposées ne semblent plus adaptées, le PRE peut-être revu, suspendu ou arrêté.

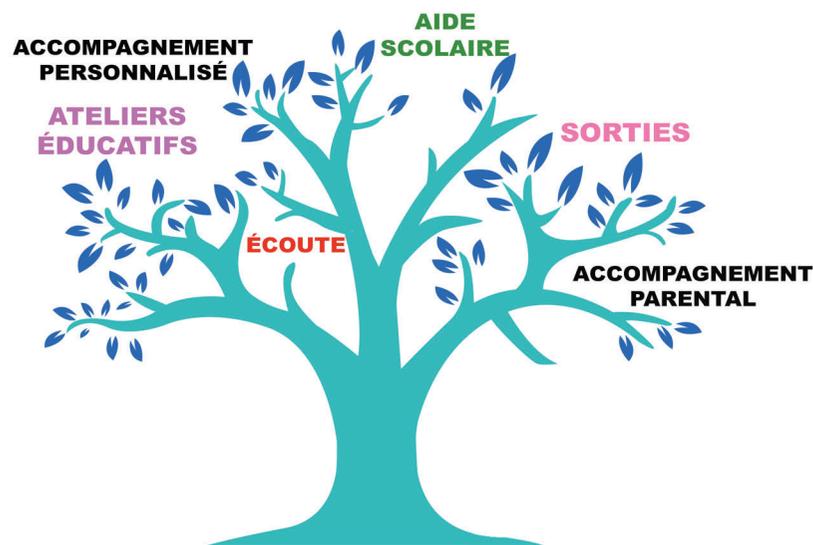
”

PRE

PROGRAMME REUSSITE EDUCATIVE

PROGRAMME RÉUSSITE EDUCATIVE — PRE —

**VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS
EN TANT QUE PARENTS ?**



Le PRE peut vous aider.

PROGRAMME RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Qu'est-ce qu'un Programme de Réussite Educative (PRE) ?

C'est un dispositif d'aide pour les enfants et leur famille rencontrant des difficultés dans les domaines autour de la scolarité, des questions éducatives et sociales.

A qui s'adresse-t-il ?

Aux familles vivant dans le quartier du Rotois* ayant un enfant âgé de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés.

**Adresse d'habitation à vérifier par la coordinatrice du PRE*

Comment solliciter le PRE ?

Avec le soutien d'un professionnel qui connaît votre enfant : Education Nationale, Travailleurs sociaux (CAF, département) ...

Que propose un PRE ?

Selon les besoins de votre enfant

- Soutien dans votre réflexion parentale.
- Ateliers parents/enfants.
- Aide dans vos démarches pour votre enfant.
- Ateliers culturels, pédagogiques selon les besoins de votre enfant
- Tutorat à la scolarité
- Accès à la culture, au sport
- Démarches liées à la santé

Comment cela fonctionne ?

- Un partenaire vous propose de contacter le PRE pour votre enfant.



- Une rencontre est organisée avec la coordinatrice, pour vous présenter le PRE, et recueillir les besoins de votre enfant.



- Sur la base de ce qui a été présenté, votre enfant et vous-même souhaitez démarrer un accompagnement.



- Présentation de votre demande en équipe pluridisciplinaire de soutien, pour décider de l'entrée dans le parcours, ou vous orienter vers des partenaires du territoire.



- Après validation de l'équipe, votre enfant entre dans le PRE pour une durée déterminée conjointement avec vous.



- Un parcours personnalisé est mis en place autour de votre enfant avec des actions construites à partir de ses besoins.

A tout moment, vous ne pouvez suspendre ou arrêter le parcours.

L'adhésion et la mobilisation de votre enfant et du parent sont indispensables tout au long du parcours.